Mairie

... pour l'armement des navires en réserve dans les ports de l'Océan, mais il permettra d'avoir des renseignements très précis pour l'avenir.

Les manœuvres faites au large par quatre divisions complètes permettront en outre de juger la valeur du système de tactique navale adopté par l'état-major général et d'y apporter les changements dont la nécessité pourra être démontrée par l'expérience. »

L'Alliance Franco-Russe

Le *Daily Chronicle* a reçu de Berlin la dépêche suivante :

J'apprends que l'alliance franco-russe a revêtu, ces jours derniers, une forme concrète. Il est possible que l'accord anglo-allemand ait hâté ce résultat. Après une longue hésitation, le Czar s'est dit-on, rendu aux pressantes représentations du baron de Mohrenheim. Il serait toutefois convenu que pour le moment l'alliance resterait secrète.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

La question du Zanzibar

Paris, 22 juin. — Le *Temps* publie ce soir la note officieuse suivante : « Nous croyons savoir que des explications satisfaisantes ont été échangées entre le cabinet de Londres et celui de Paris au sujet de la question du Zanzibar. »

AU DAHOMEY

Lagos, 22 juin. — La superstition empêchant le roi de Dahomey de rentrer dans la capitale après avoir été vaincu. Badazin avait attaqué les Egbos et leur avait fait mille prisonniers, mais aujourd'hui les Egbos ont repris l'offensive à Kétou et ont infligé une défaite aux Dahoméens.

LE CHOLÉRA

Les précautions en France

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une circulaire à tous les préfets leur donnant des instructions pour les mesures à prendre contre l'épidémie.

Le texte de la loi du 3 mars 1822 devra être publié et affiché dans toutes les communes. Les dispositions pénales de la loi seront applicables après cette publication.

EN ESPAGNE

Madrid, 22 juin. — On signale à Rugat quatre cas. Pas de décès. A Montichelva deux cas, un décès ; quelques nouveaux cas dans les villages aux environs de Rugat.

La commission technique envoyée à Malaga déclare qu'il s'agit à Malaga de fièvres infectieuses graves. L'isolement des malades a été supprimé. L'état sanitaire est meilleur. La population est tranquille.

Au petit village de Lugar de Nuevo-de-Fenollet, comptant 80 habitants, il y a cinq malades, un décès.

Les familles aisées de Valence commencent à émigrer.

L'épidémie s'étend à plusieurs villages, dont quelques-uns sur le chemin de fer de Valence.

Le Conseil des ministres décrétera aujourd'hui la suppression des cordons sanitaires.

A Quatreronda, aux environs de Gandia, il y a six malades, trois décès.

La commission technique envoyée à Valence arrivera ce soir à Madrid ; elle subira des fumigations avant d'entrer en ville.

Une Collision à Terre-Neuve

Le *New York Herald* publie la dépêche suivante de la baie Saint-Georges, en date d'hier :

Un conflit s'est produit à Port-au-Port entre les pêcheurs Français et Terre-Neuviens.

Une vingtaine de bateaux montés par deux cents pêcheurs, tant Français qu'Anglais, arrivèrent en même temps pour la pêche de l'appât. Les Anglais jetèrent leurs filets les premiers et occupèrent les meilleures places. Les Français firent d'abord appel à la loi et recoururent ensuite à la force, mais étant en minorité, ils subirent une défaite. On n'a pas fait usage d'armes à feu, mais seulement de bâtons, d'avirons et de gaffes. Il n'y a pas eu de tués, mais beaucoup de membres cassés.

On donna l'alarme. Un navire anglais, le *Pélican*, et un navire français, le *La Pérouse* arrivèrent sur les lieux.

Les pêcheurs terre-neuviens ayant pris tout l'appât qu'ils voulaient, se sont éloignés et les Français ont occupé leurs places.

La dépêche du *New York Herald* exprime la crainte de nouvelles collisions. Les officiers anglais et français sont, dit-elle, d'une courtoisie parfaite quand ils se rencontrent, mais il n'en est pas de même d'ignorants pêcheurs qui peuvent prendre goût à verser le sang.

LE TRAITÉ ANGLO-ALLEMAND

L'article du « Nord »

Voici l'article du *Nord* qu'on attendait sur le traité anglo-allemand ; l'organe de la chancellerie russe prévoit que plus d'une difficulté naîtra de cet arrangement :

Le traité anglo-allemand n'est pas une surprise, puisque son esprit et ses clauses générales ne font que réaliser ce que le monde politique prévoyait. Mais il n'en est pas moins une chose vraiment *remarquable par la rapidité* avec laquelle s'est résolue la fixation en Afrique des sphères d'influence entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Cette hâte est, sans aucun doute, le fait de la première de ces puissances ; le cabinet Salisbury a dû longtemps louvoyer et hésiter avant de consentir ce règlement qui, tout en consolidant la possession de l'Angleterre sur une grande étendue du continent noir, exclut définitivement pour elle certaines perspectives des plus attrayantes.

Désormais, il y a entre les deux puissances rivales un règlement qui empêchera les grands conflits, mais n'évitera point, par la tournure *condominium* qu'il affecte parfois, pas mal de frottements et de litiges.

Le *Nord* parle ensuite du désarmement comme d'un remède que tout le monde désire mais dont l'application est impossible.

Nous paraissons décidément entrés dans un sérieux entr'acte du mouvement politique européen, qui ne se traduit plus, comme auparavant, par une continuelle succession d'événements variés. Les journaux prennent occasion des récentes déclarations faites à Berlin et à Vienne par de hauts personnages officiels sur les graves inconvénients du système de la paix armée, commentent actuellement sur tous les tons, faute de mieux, la question du désarmement, que nul ici n'ose espérer, mais que chacun envisage comme le meilleur moyen pour les gouvernements, d'épargner la ruine de leurs peuples.

Protestation des habitants d'Heligoland

On télégraphie de Hambourg : D'après des dépêches d'Heligoland, un meeting auquel assistait toute la population, a protesté contre la cession de l'île à l'Allemagne. Le gouverneur revenant de Londres, a été accueilli au cri de : « Vive la Reine ! » « Vive l'Angleterre ! » La population a décidé l'envoi d'une adresse de protestation au Parlement anglais.

La Manifestation de Waterloo

Les Flamands sifflés

Une bande de flamingands avait organisé pour hier une promenade à Waterloo à laquelle avaient été invités les « frères germains et anglais ». On voulait célébrer la défaite des Français. La presse libérale belge avait déjà protesté avec une unanimité touchante contre cette manifestation antifrançaise ; le peuple belge s'est chargé lui-même hier de venger notre pays contre l'injure qu'on lui faisait.

Voici la dépêche que nous envoie notre correspondant de Bruxelles :

La formation du cortège

Dès 8 h. 1/2 du matin, on pouvait voir aux environs de la Bourse des groupes se former. Ce sont des fragments de la manifestation flamande qui va se former tout à l'heure. Plusieurs manifestants portent à la boutonnière *des cocardes couleur orange.*

A neuf heures, arrive rue Auguste Orts une société de musique; c'est l'harmonie d'Assche.

Puis viennent d'autres groupes, drapeaux en tête. On se réunit à la *Brasserie Flamande.*

Nous remarquions successivement les drapeaux de la *Vlaamsche Wacht Antwerpen* (jeune garde anversoise), ceux des Gardes de Bruxelles et de Tirlemont, et celui des *Vlaamsche Studedten van Brussel* (les étudiants flamands de Bruxelles).

A 9 h. 1/2, ces divers groupes se dirigent vers la rue du Midi et vont prendre position derrière la Bourse, où doit se former définivement le cortège et où d'autres députations flamandes doivent rejoindre les premières arrivées.

Parmi les nouvelles bannières qui arrivent nous remarquons celle de la *Liedertafel*, Société chorale de Bruxelles, celle du *Davidsfonds* de Gand, celle des jeunes *Klauwaerts*, de Bruxelles, celle de *Voor taal en recht* (Pour la langue et la justice) d'Anvers, celle de *Vrij of dood* (Libre ou la mort) de Molenbeek, celle de *Snelaarts kring* de Gand, etc. En tout il y a onze drapeaux.

Vive la France !

A 9 h. 50, le cortège se met en marche, en suivant la rue du Midi. La musique joue l'air de la *Muette : Amour sacré de la Patrie.*

Les manifestants sont deux cents environ. Au moment du départ, des huées se font entendre.

La foule pousse avec enthousiasme les cris de : « Vive la France ! » auxquels se mêlent ceux de : « A bas la calotte ».

Rue du Midi, un particulier a arboré le drapeau hollandais à côté du drapeau belge. Les manifestants saluent ces drapeaux par des hurrahs et des acclamations.

A 10 h. 10, le cortège arrive place de la Constitution.

Quand les manifestants, avec leurs drapeaux, pénètrent dans la gare, une foule compacte se masse près de la porte et accueille le cortège par une bordée de sifflets stridents.

Une formidable poussée se produit. Les cris de « Vive la France ! » Vive les wallons ! et : A bas la calotte ! sont poussés avec fureur. Les manifestants répondent en criant : « Vive les flamands. »

Ils entrent dans la gare en tenant leurs cannes levées.

A Waterloo

L'édilité de Waterloo avait officiellement promis son concours à la fête, mais les protestations de la presse avaient décidé le ministre de l'intérieur à interdire la réception. Les flamigands sont descendus à Braine-l'Alleud.

Quand on sort enfin de la gare, les manifestants vont se rafraîchir dans les estaminets des environs.

On distribue à l'extérieur le chant *Vredetocht naar Waterloo*, — paroles et musique, — qui a été composé pour la circonstance.

A 11 h. 30, le cortège se reforme et se met en marche vers le Lion, drapeaux en tête. Les manifestants sont maintenant au nombre de 350 à 400, et nous comptons une dizaine de bannières. Les organisateurs avaient espéré mieux. Quelques dames se mêlent au cortège. Il y en a une qui a attaché à sa poitrine la cocarde hollandaise.

Un temps superbe favorise la manifestation. Tout est calme et l'enthousiasme ne paraît pas être bien vif. Si la musique n'exécutait pas de temps en temps quelques pas redoublés, on pourrait croire que nous suivons un enterrement.

Le long de la route, quelques manifestants cueillent des bleuets dans les blés ; d'autres ornent de coquelicots leurs boutonnières.

Un groupe chante : *De Leeuw van Vlaanderen.*

A l'approche du Lion, la musique joue l'air composé sur des paroles de circonstance par M. Emmanuel Hiel.

Il est midi et quart quand nous faisons l'ascension des 226 marches du monument.

Au moment où nous gravissons celles-ci, nous croisons les pompiers d'Hastings (Angleterre), arrivés depuis hier à Bruxelles.

Il est midi et demi quand tous les manifestants sont arrivés au faîte du monument. Les drapeaux se groupent du côté de la tête du Lion.

M. Josson, président du comité organisateur, prend la parole le premier. Voici la traduction de son discours :

Messieurs,

Pas de lâcheté, pas de duplicité ! Mais courage et confiance ! Telle est la parole que nous apportons à nos frères allemands. Nous foulons ici le sol du champ de bataille où s'est décidé le sort de notre nationalité, après une sanglante lutte de trois jours une lutte d'où est sorti notre beau royaume des Pays-Bas. Celui-ci, hélas ! n'a été que de trop courte durée ; et si le beau royaume a été démembré, c'est bien malgré nous, flamands, et de cela nous ne sommes point responsables; ce que nous constatons aujourd'hui, c'est que tous les peuples, sans distinction, sont nos amis, pourvu qu'ils nous reconnaissent et respectent nos droits et qu'ils deviennent nos ennemis dès qu'ils nous méconnaissent et nous renient.

Dans notre appel à nos frères germains, nous disons : Paix aux hommes de bonne volonté ; tous les peuples de la terre comprennent cela. Fidèles à nos traditions, nous tirerons l'épée comme l'ont fait nos aïeux, contre ceux qui oseraient nous menacer.

Mais nos frères d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre savent que tout principe de paix trouve un champ fertile en notre pays.

Témoins, les beaux-arts, sous toutes formes, agriculture, sculpture, peinture, musique, poésie, et, *sous le rapport matériel, la marine, le commerce* et l'industrie.

Que si quelqu'un s'étonne de voir que devant ce sanglant champ de bataille, aux pieds de ce fier lion, nous ne parlions que des résultats de cette lutte gigantesque, de ce qu'elle a produit de beau de bon et d'humain, nous répondrons que la manifestation d'aujourd'hui n'est et ne peut être qu'une fête pacifique.

Que tous les héros qui ont contribué à cette œuvre de paix et entravé la marche d'un tyran autocrate ressuscitent pour demander avec nous le désarmement de l'Europe ! Puisse notre vœu être exaucé. (Vifs applaudissements).

Un Allemand, M. J. Kauth, éditeur du *Antwerpener Zeitung*, a succédé au premier orateur. Il a prononcé en allemand d'abord, puis en flamand un discours dont voici le sens :

Nous ne venons pas ici célébrer l'abaissement de l'armée française. (Applaudissements, cris : Non! non !) Nous respectons la France à l'égal de toute autre nation. Notre but est seulement de célébrer la victoire de Waterloo, dans ses résultats. La France elle-même se félicite d'être débarrassé de Napoléon ; la preuve en est que les descendants du despote sont aujourd'hui bannis du territoire français. Vivent les frères germains ! vive le désarmement ! (Applaudissements).

Les manifestants entonnent ensuite l'air allemand : *Die Wacht am Rhein*, puis *De Leeuw van Vlaanderen*, ensuite le *God Save the Queen*, enfin *Vredetocht naar Waterloo*. Ce dernier chant, par parenthèse, a été d'une exécution peu remarquable.

On a constaté avec quelque étonnement, qu'au milieu de tous ces chants patriotiques étrangers, les manifestants aient oublié la *Brabançonne.*

A 12 h. 45, nous sommes descendus du monument.

Les manifestants sont allés ensuite, par groupes divers, visiter le champ de bataille. Les Allemands — ils sont une vingtaine — vont déposer, au nom d'une société de gymnastique (Deutches Turnverein), une couronne de lierre au monument prussien.

Vers 2 heures 1/2, la plupart retournent à la gare de Braine-l'Alleud et prennent à 4 h., le train qui doit les ramener à Bruxelles. Le départ s'effectue sans incident.

Une protestation

Le comité de l'Association patriotique nationale d'anciens officiers et sous-officiers de l'armée belge, a fait parvenir au ministre de France à Bruxelles, la protestation suivante :

Monsieur le Ministre,

Le comité de l'Association patriotique nationale d'anciens officiers et sous-officiers de l'armée belge, réuni d'urgence à l'annonce de l'inqualifiable manifestation que quelques égarés flamingants se proposent d'organiser demain, à l'occasion du 75e anniversaire de la bataille de Waterloo, tient à vous exprimer ses chaleureuses sympathies pour la belle et noble nation que vous avez l'honneur de représenter parmi nous.

Il est persuadé que les sentiments qu'il vous exprime par la présente adresse, sont partagés par tous ses frères d'armes.

Au nom du Comité et de l'Association

Le président : G. Van Pee ;
le vice-président : A. Savaldor ;
le secrétaire : C. Van Lerius.

Chronique du Sport

Courses Indiennes

Les Courses Indiennes qui avaient été organisées par le *Riding-Club*, de Lille, ont parfaitement réussi et ont attiré de nombreux spectateurs.

En voici les résultats :

1re Course. — *Des balles de Polo et de Baquets.* — 1. M. A. Devilder. — 2. M. Delavozelle.

2e Course. — *Aux œufs.* — 1. M. Fouan. — 2. M. De Valroger.

3e Course. — *Aux blessés.* — 1. M. A. Devilder. — 2. M. De Valroger.

4e Course. — *Dressing-race.* — 1. M. Faucheux. — 2. M. Devilder.

5e Course. — *Aux légumes.* — 1. M. J. Devilder. — 2. M. Faucheux.

6e Course. — *Plate de 3.500 mètres.* — 1. M. Parot. — 2. M. Devilder. — 3. M. De Boulemont.

Ces courses ont eu lieu sur l'Hippodrome de Canteleu et ont été suivies d'un souper en plein air très bien servi par M. Chavannes.

Courses de Saint-Omer

Du 22 juin 1890

1re Course. — Prix du Gouvernement et de la société d'Agriculture. 4.000 m.

1. *Volcan*, à M. Lestarquit, 8 m. — 2. *Olympe*, à M. Taffin de Tilgnes, 8.20.

2e Course. — Steeple chase militaire. — 2e série, 3.500 m.

1. *Vandœuvres*, à M. de Vincelles, sous-lieutenant, au 21e dragons. — 2. *Holà !* à M. Perrier, capitaine au 12e chasseurs.

3e Course. — Prix du Département, 3.000 mètres.

1. *Jacinthe*, à M. Corman, 5.52. — 2. *Tient bon*. à M. Fauconnier, 6.22. — 3. *Miraine*, à M. Lecocq, 6.35. — 4. *Champagne*, à M. Corman, 6.38.

4e Course. — Prix des Bruyères, steeple chase. (Habits rouges).

1. *Adour*, à M. de Breteuil. — 2. *Jacelot*, à M. le baron Nivière. — 3. *Duc de Bretagne* à M. le comte de la Boutetière.

M. de Vincelles est tombé au premier tour, son cheval a fort bien continué la course sans se dérober.

5e Course. — Attelée et montée. — Prix de la Ville, 4.500 m.

1. *Destinée*, à M. Lauwers. — 2. *Fleur de Mai*, à M. Callaert. — 3. *Fernando II*, à M. Corman. — 4. *Priesta III*, à M. Dupont.

6e Course. — 2e Prix de la société Steeple chases de France, 4e série, 3.000.

1. *Aglaé*, à M. Cl. Houzé. — 2. *Princesse*, à M. Guimas. — 3. *Mam'zelle*, à M. Grandel.

7e Course. — Steeple-chase militaire, pour sous-officiers du 21e dragons.

1. *Blaque*, à M. Thierry, maréchal des logis chef. — 2. *Lumette*, à M. Mairesse, maréchal des logis fourrier.

Chronique locale

ROUBAIX

Renseignements militaires

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire à *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*. Il leur sera répondu **gratuitement** en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre un timbre-poste de *quinze centimes* pour la réponse.

Une visite désagréable. — Jean Jeutens, maçon, âgé de 28 ans, demeurant rue St-Jean, qui avait absorbé énormément de chopes, se présentait samedi soir vers sept heures et demie à l'estaminet Vandamme, rue Sainte-Elisabeth.

Ce dernier, voyant l'état de son visiteur, le pria très poliment de sortir. Mais notre buveur n'entendit pas de cette oreille et il se mit à hurler, à faire un tel vacarme, que M. Vandamme le menaça de le faire arrêter.

La colère de Jeutens ne connut plus alors de bornes et, s'armant d'une chope de bière, il en lança le contenu et le contenant à la figure du cabaretier. Il alla même jusqu'à briser les carreaux de vitres.

Un procès-verbal a été dressé contre cet individu qui est allé faire connaissance avec le dépôt du 3e arrondissement.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix, rue de l'Hermitage, porte n° 5. — Cours de physique et de chimie, professeur, M. Béghin.

Cours de physique, lundi 23 juin, à 8 heures du soir, électricité statique.

Cours de chimie, jeudi 26 juin, à 8 heures du soir, métaux alcalino, terraux.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de samedi, un chien a été mis en fourrière et deux contraventions ont été dressées pour divagation.

Prime gratuite. — Voir à la quatrième page la prime offerte par la Photographie Elkan. 1714

Les succès de l'Aviron. — Le cercle de l'Aviron vient de remporter encore un grand succès aux régates d'Amiens.

Un de ses membres, M. Emile Truffaut a gagné le premier en skiff sénior, sur sept partants, battant Lepron de Paris.

En deux, juniors, *Congo* a obtenu le troisième prix.

HOTEL DU COMMERCE
Café Billards. — Rue Nain, 20, Roubaix
Tous les Dimanches et Lundis, orchestre symphonique, de 6 à 11 heures. Diners à prix fixe et à la carte. Salons pour familles. Grande salle pour noces et banquets. 171

VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 16 au 21 Juin 1890

	Nomb. de colis	kilos
Soies	26	2.328
Laines peign.	5.478	589.459
Laines filées	768	82.835
Id. blousses	243	25.286
Cotons	392	41.906
Totaux	6.907	742.804
Décreusage	42	opér.
Titrage	402 1/2	id.

Le Directeur de la condition publique,
L. BIPPER.

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (44e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement *à ceux qui la réclament. Après l'avoir* lue elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donte et Cie; Coasne; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berriez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

TOURCOING

En vente au bureau du journal, rue Verte, 56 à Tourcoing :

Les Juifs à travers les âges, le grand roman historique inédit dont on met en vente aujourd'hui les cinq premiers numéros, est une œuvre remarquable non seulement au point de vue philosophique et moral, mais encore au point de vue du style et des recherches minutieuses dont elle a été l'objet.

L'auteur, M. Paul D'IVOI, dont l'éloge n'est plus à faire, s'est surtout attaché à rendre aux faits leur couleur primitive, à les débarrasser du brouillard de légende dont les siècles les avaient enveloppés, et à permettre à tous ceux qui auront lu et méditer son ouvrage de porter sur l'Histoire Juive un jugement impartial, sain et raisonné.

Mais le fond de l'œuvre, si sérieux soit-il, n'en exclut pas l'attrait. Et cette grande épopée des

JUIFS A TRAVERS LES AGES

où nous verrons vivre, aimer et souffrir les grandes figures qui nous sont familières depuis l'enfance, nous intéressera bien davantage que le plus passionnant des romans modernes.

L'éditeur, de son côté, n'a rien négligé pour donner à cette publication tout l'éclat qu'elle mérite. Il a voulu en faire un ouvrage de luxe, et, pour atteindre son but, aucun sacrifice ne lui a coûté. Il s'est assuré pour l'illustration du roman, la collaboration d'un artiste de talent.

En un mot, tout en offrant au lecteur le moyen de s'instruire en se délassant, il lui permet d'acquérir, à peu de frais, un ouvrage de prix qui aura sa place dans toutes les Bibliothèques, chez le riche comme chez l'artisan !

Les cinq premières livraisons sont exceptionnellement vendues 5 centimes, les livraisons suivantes 10 cent.

L'Orphéon des Travailleurs au concours de Breteuil. — La société chorale, l'*Orphéon des Travailleurs* s'est rendue au concours de Breteuil. Une dépêche parvenue dans l'après-midi informait son premier et magnifique succès remporté par cette vaillante société qui a obtenu le premier prix de lecture à vue.

Une deuxième dépêche parvenue à Tourcoing, vers 7 heures, nous a appris que cette société a obtenu en outre : le 2e prix d'exécution et le 2e prix de quatuor.

La dépêche faisait entrevoir l'espérance que le prix d'honneur viendrait couronner cette série de succès.

Toutes nos félicitations à la vaillante société l'*Orphéon des Travailleurs* qui, une fois de plus, vient de tenir haut et ferme le drapeau de la cité tourquennoise.

A la nouvelle des succès remportés par l'*Orphéon des Travailleurs*, le local de la société, estaminet de Londres, rue de la Latte a été pavoisé.

Outrage aux agents et ivresse. — Le nommé Pierre D..., 40 ans, rattacheur, demeurant rue Jorès, a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche pour outrage envers les agents et ivresse.

Déposé au violon, l'individu a mené un tapage infernal.

Concours de géographie. — Le comité de Tourcoing, de la société de géographie nous prie de rappeler aux jeunes élèves qui désireraient prendre part au concours du 3 juillet que le délai d'inscription expire le 27 courant.

Il les engage à adresser dans le plus bref délai leur demande d'admission accompagnée de leur extrait de naissance soit chez M. François Masurel, père, président, rue de Lille, soit chez M. J. Petit, secrétaire, rue des Poutrains, 42.

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées à la charge de deux gamins de 7 et 8 ans, Joseph E., rue d'Orléans, et Henri F., rue des Piats, pour bris de carreaux à une maison à usage de cabaret, actuellement non habitée et située à l'angle des rues de Guisnes et du Collecteur.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 16 au 21 Juin 1890

Soie		
Laine peignée	153	327.477
Laine filée	206	79.603
Blousses	19	17.660
Coton	21	13,593
Totaux	399	438.033

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par condition	97.170
Remis à divers	24.490
Arrivages dir. par voie ferrée	12.330
Total :	133.990

Conditionnements	1271 1/2
Titrages	61
Dégraissages	20

Le Directeur,
STORHAY.

AMM. LES MÉDECINS qui ne connaissent pas le Vin de « **BANYULS-TRILLES** » nous conseillons de goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaitront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille

TRILLES Frères, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

LETTRES MORTUAIRES
ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** et **Tourcoing**, *dans les bureaux de l'*AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING *donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal.*

LILLE

Mme Sigrid Arnoldson. — Les concerts du Palais-Rameau ont fait leur réouverture hier soir avec une cantatrice qui a obtenu, à Lille, de très grands succès. Mme Sigrid Arnoldson. Cette aimable jeune femme a facilement conquis la faveur du public et les applaudissements répétés qui l'ont accueillie ont dû lui prouver que les sympathies qui l'entouraient à ses divers passages dans notre ville lui sont restées fidèles.

Elle possède une jolie voix, d'un métal argentin clair et bien timbré, d'une étendue et d'une puissance très suffisantes pour les morceaux qu'elle aborde, elle chante sinon avec un art très consommé du moins avec des grâces maniérées et « jeune-fille » qui plaisent en général à beaucoup d'auditeurs et qui seraient tout à fait charmantes si une réclame maladroite n'évoquait à l'avance le souvenir des plus grandes cantatrices.

C'est un des procédés des *impressarii* qui font ainsi voyager des chanteuses de concert de rappeler à tout propos et même hors de propos, pour Mlle Nikita, comme pour Mme Arnoldson, ou d'autres, la gloire impérissable de la Patti. Or, la comparaison est lourde et l'auditeur auquel on a promis une seconde Patti, est disposé à se montrer exigeant.

Il aurait rendu très volontiers justice aux qualités naturelles de la petite diva qu'on l'invite à applaudir, il reste silencieux et mécontent si on veut lui persuader quand même que quelques dons heureux et un « chic » d'exécution qui n'a rien de commun avec le style peuvent égaler un mérite transcendant et remplacer de longues et sérieuses études.

C'est un peu le cas qui se présente pour Mme Arnoldson, si on veut nous l'imposer comme l'une des grandes cantatrices de notre temps, l'égale de Mmes Patti, Nilsonn, Albani, voire même de Mme Nevada.

C'est une véritable aberration. Si on nous demande seulement de constater qu'elle a beaucoup de charme, de la grâce, du sentiment et une voix fraîche, jeune et bien timbrée, nous adhérons des deux mains, car c'est exactement la vérité.

Seulement si on se contentait de cette vérité on serait obligé de réduire le chiffre de ses prétentions, ce qui ne ferait probablement pas l'affaire des agences qui la pilotent à travers le monde.

Mme Arnoldson a chanté le boléro des *Vêpres siciliennes*, morceau à effet mais qui, je n'ai pas besoin de le dire, est d'un ordre inférieur, elle y a montré du brio, de l'entrain, mais nous a paru complètement brouillée avec les syncopes, qui donnent cependant à ce boléro son véritable caractère. Puis, une mélodie de M. Ketten *Dans les bois* et une mazurka de Chopin, *Aime-moi*, chantées récemment par Mme Stompfel avec une autre verve et une intelligence bien autrement vraie de cette musique spéciale.

Enfin la seconde partie comprenait au programme, la *Sérénade* de Gounod (une nouveauté !) et la valse du *Pardon*, avec une coupure et un point d'orgue à l'italienne qui ne me plaît guère. C'est surtout dans une mélodie suédoise propagée par Mme Nilsonn, la *Jeunesse*, que Mme Arnoldson a été vraiment intéressante et couverte de bravos très mérités pour la façon dont elle a interprété cette gracieuse et tendre inspiration populaire.

L'orchestre qui ne doute décidément plus de rien, a abordé sans barguigner le ballet du *Prophète*. Il a joué avec souplesse et en nuançant délicatement l'ouverture de la *Dame de pique* de Suppé et avec sa délicatesse habituelle le menuet de *Manon*, et il a fort discrètement accompagné la valse du *Pardon.*

Le succès de Mme Arnoldson a décidé M. Oscar Petit à traiter avec la charmante cantatrice pour une seconde et dernière audition qui aura lieu jeudi soir. A.

Union des trompettes de Lille (Concours de musique de Cambreuil) (Le Cateau). — 1er prix d'exécution, 1er prix de soli, à l'unanimité et félicitations du jury.

La société rentrera à Lille mardi soir.

Nous adressons à cette brillante société nos plus chaleureuses félicitations.

Contraventions. — Le commissaire de police du 8e arrondissement a fait procéder samedi matin, entre 5 heures et demie et 8 heures, à la vérification de 2550 litres de lait appartenant à 43 personnes. Cette vérification a amené les quatre saisies suivantes : 18 litres à Juliette Delmotte, femme Delporte, demeurant rue du Prieuré, 4 ; 40 litres à Maximilien Delferrière, âgé de 70 ans, demeurant rue des Noirs, 4, et 20 litres à sa fille pour addition de 2/10 d'eau ; 28 litres à Arthur Boutry, demeurant à Ronchin, pour addition de plus de 2/10 d'eau.

Procès-verbal a été dressé contre chaque délinquant.

De son côté, le commissaire de police du 3e arrondissement a dressé procès-verbal contre deux marchands de lait, dans le même cas.

Arrestations. — La police a arrêté les nommés Jacques-Louis Kulmans, journalier, âgé de 24 ans, sans domicile fixe, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Adelaïde Cottoir, servante, âgée de 18 ans, sans domicile fixe, pour vagabondage.

LE NORD

Lomme. — On est de plus en plus indigné, ici, de la façon dont l'affaire dite « du voleur de vaches » s'est arrangée.

Il paraît que l'intéressant personnage dont il s'agit ne sera pas inquiété et cela grâce à la haute intervention de notre premier magistrat auprès de messieurs les membres du parquet de Lille.

Wervicq-Sud. — *Une bonne mesure.* — Dans une tournée de vérification de viandes chez les bouchers et charcutiers de cette localité, M. le commissaire de police de Comines, assisté de M. Mulet, médecin vétérinaire inspecteur à Linselles, a saisi chez plusieurs débitants, sept jambons de provenance américaine dont le débit est prohibé sur le territoire français et a dressé procès-verbal aux détenteurs.

Nous ne saurions trop mettre en garde les habitants des villes frontières contre l'achat de cette viande salée qui revient beaucoup meilleur marché que le jambon de Hambourg ; mais qui offre de sérieux dangers pour l'alimentation.

Nous souhaitons que pareille mesure soit prise dans toutes les communes de la frontière, car nous savons qu'une grande quantité de ces jambons vendus sur les marchés belges, sont destinés à être passés en France par fraude, la douane en interdisant l'importation directe.

Les expulsés. — Nous signalons à l'attention de M. le garde-champêtre de Wervicq certains expulsés qui rôdent continuellement dans la commune principalement aux environs du pont.

Nos individus qui s'empressent de regagner la Belgique chaque fois que le commissaire de police se trouve en tournée jouissent de trop de considération aux yeux de notre garde.

DOUAI

Notre conseil municipal vient de commettre encore une de ces... bévues qui le signalent à l'admiration de ses concitoyens et à la reconnaissance des électeurs.

Quelques bouchers de la ville avaient demandé à ce conseil municipal, composé des hommes les plus intelligents de l'Athènes du Nord, le remboursement de certains droits d'octroi, payés pour les animaux impropres à la consommation.

Qu'a fait le susdit conseil ? il paraissait logique d'accorder ou de repousser sans exception toutes ces demandes, relatives à un même objet, provoquées par la même cause.

Mais notre conseil, composé des hommes les plus intelligents de l'Athènes du Nord, a fait un choix parmi les demandes ; sans raison, sans motif il a écarté les unes, admis les autres et par une singulière rencontre, les favorisés sont des réactionnaires les autres sont des... républicains.

AVESNES

Parents dénaturés. — Jeudi soir, vers six heures, les époux Cabardos, habitant place du Théâtre, rouaient tellement de coups de bâton leur fille aînée Gabrielle, âgée de 19 ans, que les voisins intervinrent et que le commissaire de police dut dresser procès-verbal. *Depuis ce jour, deux médecins viennent* visiter cette pauvre fille qui est dans un état tellement déplorable qu'elle en est méconnaissable.

Il paraît que cette jeune fille est depuis deux ans environs à sa sortie d'un couvent, le souffre douleur de la famille, tandis que ses deux frères, âgés de 11 et 9 ans sont au contraire choyés.

L'opinion publique espère que la justice donnera aux époux la récompense méritée dans des cas semblables ; car elle est révoltée et, sans l'intervention de la police, on aurait certainement fait un mauvais parti au beau-père.

DUNKERQUE

Les fêtes de cette ville ont réussi magnifiquement malgré le temps qui menaçait. Plus de cinq mille personnes se pressaient aux courses vélocipédiques, dont nous donnerons demain les résultats.

La fête-kermesse a été splendide et le bal du parc très animé.

Le plus grand entrain a régné partout et a dû satisfaire les nombreux étrangers qui assistaient à ces réjouissances.

PAS-DE-CALAIS

Isbergues. — Pendant une absence de la Vve Hulot, un malfaiteur s'est introduit dans sa maison et lui a enlevé une somme de 80 francs cachée sous une paillasse dans un sac de toile.

Hénin-Liétard. — M. Jules Herminy, boucher et cabaretier à Hénin-Liétard, corons de Drocourt, a porté plainte contre un de ses anciens garçons, Raoul Dhainaut, qui s'est servi de son nom pour acheter à un négociant de Paris, divers objets dont le montant s'élève à 27 fr. 50.

Béthune. — *Vol de linge.* — Vendredi dans l'après-midi la femme Adèle Roland qui habite une petite chambre dans la rue Grosse-Tête, s'apercevait qu'on lui avait volé une certaine quantité de linge. Il lui manquait des draps, des chemises, des taies d'oreiller, des paires de bas, un jupon, etc. Elle alla aussitôt porter plainte au bureau de police.

Comme la femme Roland n'avait des soupçons sur personne, le commissaire, M. Bastel, envoya ses agents chez tous les brocanteurs de la ville. Le linge volé fut retrouvé dans la boutique du sieur Linval, rue St-Waast.

Une femme était venue le lui vendre sous un faux nom.

Les indications fournies par le sieur Linval permirent de la découvrir. C'était tout simplement une voisine de la femme Roland, une nommée Victoire D..., âgée de 38 ans, ménagère qui à l'aide d'une clef pénétrait chez elle pendant son absence et capturait tout ce qui était à sa convenance.

La femme D... a fait des aveux complets, comme elle a un jeune enfant elle a été laissée en liberté.

Autre vol de linge. — Mme Leroux, cabaretière dans la rue des Treilles, avait fait travailler chez elle pendant trois jours de la semaine dernière, une nommée Roselisse Louchart, âgée de 21 ans, demeurant rue de la Porte-Neuve où elle vit en concubinage avec un ouvrier mineur.